

# **Etude des musiques amplifiées/actuelles en Aquitaine : offre des structures significatives, organisation en réseau**

## **NOTE DE SYNTHÈSE ACCOMPAGNANT LA RESTITUTION PUBLIQUE DU 27 JUIN**

(rapport final remis le 28 mars 2003 au Conseil Régional d'Aquitaine, direction de la Culture et à la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine)

### **SOMMAIRE**

Introduction.....	1
Etat des lieux.....	2
Le RAMA et d'autres réseaux régionaux.....	6
Orientations principales pour l'avenir.....	8
Ebauche de scénarios prospectifs.....	9
Conclusion.....	10

**Adresse :** 45, rue des 5 diamants – 75013 Paris  
**E-mail :** opale@culture-proximite.com

**Tél. :** 01 45 65 2000

**Fax :** 01 45 65 2300

**Site web :** <http://www.culture-proximite.com>

# Introduction

## • Rappel de la commande

En novembre 2002, le Conseil Régional et la DRAC Aquitaine confiaient à OPALE une étude sur les musiques amplifiées, destinée à :

— dresser un **panorama de l'offre musiques amplifiées** proposé par les structures considérées comme « significatives » (activités régulières, permanents) de la région. Il ne s'agissait **donc pas** d'un **état des lieux exhaustif**.

— **ouvrir des pistes sur la structuration régionale du secteur**, à partir de l'unique réseau constitué : le RAMA, Réseau Aquitain des Musiques Amplifiées, ce qui supposait d'étudier ledit réseau.

Il s'agissait ainsi d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes : Comment optimiser les ressources existantes ? Quels sont les besoins des acteurs en présence ? Quelle est l'utilité de la mise en réseau ? Quelles pourront être les orientations d'un plan régional en faveur des musiques amplifiées, à court et moyen terme ?

## • Déroulement de l'étude : méthode d'Opale

Des **délais très courts** nous ont été impartis, du 20 novembre 2002 au 31 mars 2003, soit compte tenu des congés environ une douzaine de semaines ouvrables. Nous avons toutefois eu des **entretiens approfondis** pour chacune des 16 structures qui nous ont été indiquées comme étant « significatives » (dont 14 appartenant au RAMA) par les commanditaires.

Nous nous sommes rendus sur place pour celles qui ont des lieux à visiter. Nous avons également procédé à **l'étude des dossiers** : rapport d'activités, bilan financier, revue de presse et le cas échéant, rapport de recherche.

Dans la plupart des cas, nous avons aussi réalisé **des interviews de quelques-uns de leurs partenaires principaux**. Ce travail a donné lieu à ce que nous avons appelé les « **cartes signalétiques** », l'objectif n'étant pas de faire un audit de chaque structure.

Nous avons également réalisé des **interviews de plusieurs responsables départementaux** (là encore ce sont des documents de synthèse et non des diagnostics approfondis) ainsi que des associations repérées comme étant actives (mais ne faisant pas vraiment partie de la commande pour cette étude).

**Les structures ayant fait acte de candidature**, plus ou moins formellement, au RAMA **ont également été interrogées**.

Pour alimenter le débat, nous avons aussi réalisé une **enquête auprès des principaux réseaux musiques amplifiées/actuelles à vocation régionale hors Aquitaine**. Il semblait important de pouvoir étayer des « vues de l'esprit » par des cas concrets, réels. Ces expériences sont riches d'enseignements à plus d'un titre.

Pour respecter les délais, OPALE a mobilisé 8 personnes (dont deux stagiaires), ce qui a permis au total que près de **100 personnes** soient **consultées** (le cahier des charges prévoyait une trentaine d'entretiens), mais cela nous est apparu comme utile pour une bonne compréhension des choses et surtout pour être en capacité de faire des propositions.

Le choix a été fait dans le rapport — en accord avec le comité de pilotage — de **privilégier la production de documents de synthèse**. OPALE a **souhaité soumettre ces documents aux structures concernées, qui ont donc « validé » les propos les concernant**. Cette méthode peu fréquente chez les bureaux d'études nous semble utile pour se prémunir des interprétations hâtives.

Enfin **un groupe de travail a eu lieu le 21 mars avec le RAMA** : les orientations essentielles de ce rapport ont été présentées et débattues. Afin d'apporter aussi des éléments pragmatiques, Saty Mane, coordinatrice du réseau RAOUL, dans le Nord – Pas de Calais, a participé à cette journée. Elle y a témoigné de son expérience professionnelle.

# Etat des lieux

Si la présente note de synthèse propose une vue d'ensemble de l'offre musiques actuelles au travers d'un tableau synoptique, précisons que le rapport final comporte une carte signalétique complète pour chacune des 16 structures étudiées ainsi que des commentaires permettant de les resituer dans leur contexte départemental. Sont ainsi exposées les grandes tendances locales :

## • En Dordogne

Grâce notamment au rôle du Collectif 24, collectif ayant fédéré un tissu associatif dense, la diffusion des musiques actuelles se structure aujourd'hui autour de deux pôles reconnus et soutenus : Overlook qui inaugure la salle Rocksane (en plus d'une RockSchool) en juin 2003 à Bergerac et le Réservoir ouvert il y a deux ans à Périgueux.

L'école de musiques IMR, Institut des Musiques Rock de Périgueux, très active auprès des amateurs et publics en difficulté, accomplit aussi un travail singulier autour de la formation professionnelle.

Mais d'une façon générale, **l'offre en formation et surtout en répétition reste encore à conforter**. Aujourd'hui, le Département semble d'ailleurs vouloir poursuivre l'aménagement du territoire en ce sens.

## • En Gironde

L'offre de la communauté urbaine est dynamique avec deux lieux phares, ayant obtenu le label SMAC (Scène de Musiques Actuelles), le Théâtre Barbey (Bordeaux) et le Krakatoa (Mérignac) ainsi que le Zoobizarre (Bordeaux) positionné sur la diffusion des musiques électroniques et AREMA, Rock & Chanson (cours, répétition, petite salle de diffusion - Talence).

Cependant, elle est aussi déséquilibrée, d'où la nécessité d'actions comme celles de Musiques de Nuit qui intervient dans le cadre de la **politique de la ville** (concerts, résidences...).

D'autre part, dans un milieu rural très peu couvert, **le bus-rock**, véritable atelier mobile d'aide à la création géré par la Rockschool de Barbey, **touche des dizaines de communes**. Citons aussi Music'action avec son festival et ses ateliers qui contribue à répondre à la demande dans le Médoc.

Alors que les subventions sont surtout le « reflet de l'histoire », **à l'avenir, l'approche territoriale s'annoncera de plus en plus déterminante dans la politique culturelle du Département**, de même que le chantier des pratiques amateurs.

## • Dans les Landes

La prise en compte publique des musiques actuelles/amplifiées date de 1995. Sous l'impulsion du conseil général, un collectif d'associations se met en place — qui est devenu Landes Musiques Amplifiées (LMA) — et s'installe à la Maison Coluche (devenue le CaféMusic' géré par l'AMAC) créée par la municipalité de Mont-de-Marsan.

Aujourd'hui, les deux associations sont séparées : l'AMAC est donc un lieu ancré sur son territoire local (la ville de Mont-de-Marsan), LMA restant une structure à vocation départementale s'impliquant de plus en plus dans la construction des pays.

L'Ecole Nationale de Musique et de Danse des Landes est un des autres acteurs incontournables du département sur le plan de la formation, de la simple sensibilisation jusqu'au cursus professionnel. On ne peut enfin oublier l'action de l'ADAM Landes (diffusion, action artistique, résidence) et celle de quelques autres associations, non spécialisées musiques actuelles. On peut souhaiter **la meilleure concertation possible entre tous ces acteurs**.

## • Dans le Lot-et-Garonne

Le Lot & Garonne, engagé de longue date dans les politiques d'aménagement du territoire (nombreuses communautés de communes), est bien sûr connu pour **le Florida** (Agen), dont le projet artistique et culturel repose plus sur l'accompagnement pédagogique aux pratiques amateurs (studios de répétition, cours, espace culturel multimédia) que sur la diffusion.

Il reste **l'équipement le plus structuré** et le principal acteur avec notamment une mission départementale d'information, de formation sur les musiques actuelles et aussi l'organisation d'actions hors les murs. Cependant, la diffusion reste inégale, le tissu associatif des musiques actuelles étant peu dense. Dans ces conditions, il semble que **la structuration départementale soit privilégiée par rapport à la participation à un réseau régional**.

Pour rappel, **le Florida s'est retiré du RAMA** en 2000 pour cause de non respect de la charte du RAMA qui parvenait à terme.

## • Dans les Pyrénées-Atlantiques

Depuis l'inauguration des nouveaux locaux de l'Ampli (Pau), le département dispose de son premier centre des musiques amplifiées. Installé dans une vaste friche industrielle, c'est aussi un projet de laboratoire artistique interdisciplinaire.

Au Pays Basque, Il n'existe pas encore d'équipements musiques amplifiées en tant que tel. Depuis 10 ans, Ebaki (dont l'action rayonne entre Bayonne et Anglet) se consacre à la pratique musicale (répétition, ateliers, cours) dans des locaux insuffisamment adaptés. Considéré par ses partenaires du contrat de ville comme un opérateur de référence, Ebaki aurait le potentiel pour porter un projet plus ambitieux autour des musiques amplifiées. La ville de Biarritz est également porteuse d'un projet d'envergure.

Par ailleurs, on constate des **déséquilibres littoral/arrière pour l'offre musiques amplifiées**, aux dépens du pays basque intérieur. L'idée d'un bus-rock a été plusieurs fois évoquée afin de combler les carences au niveau de la répétition.

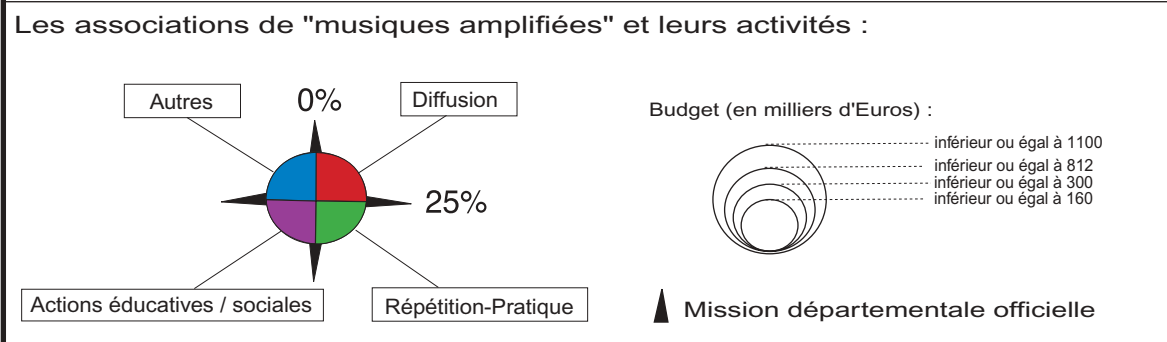
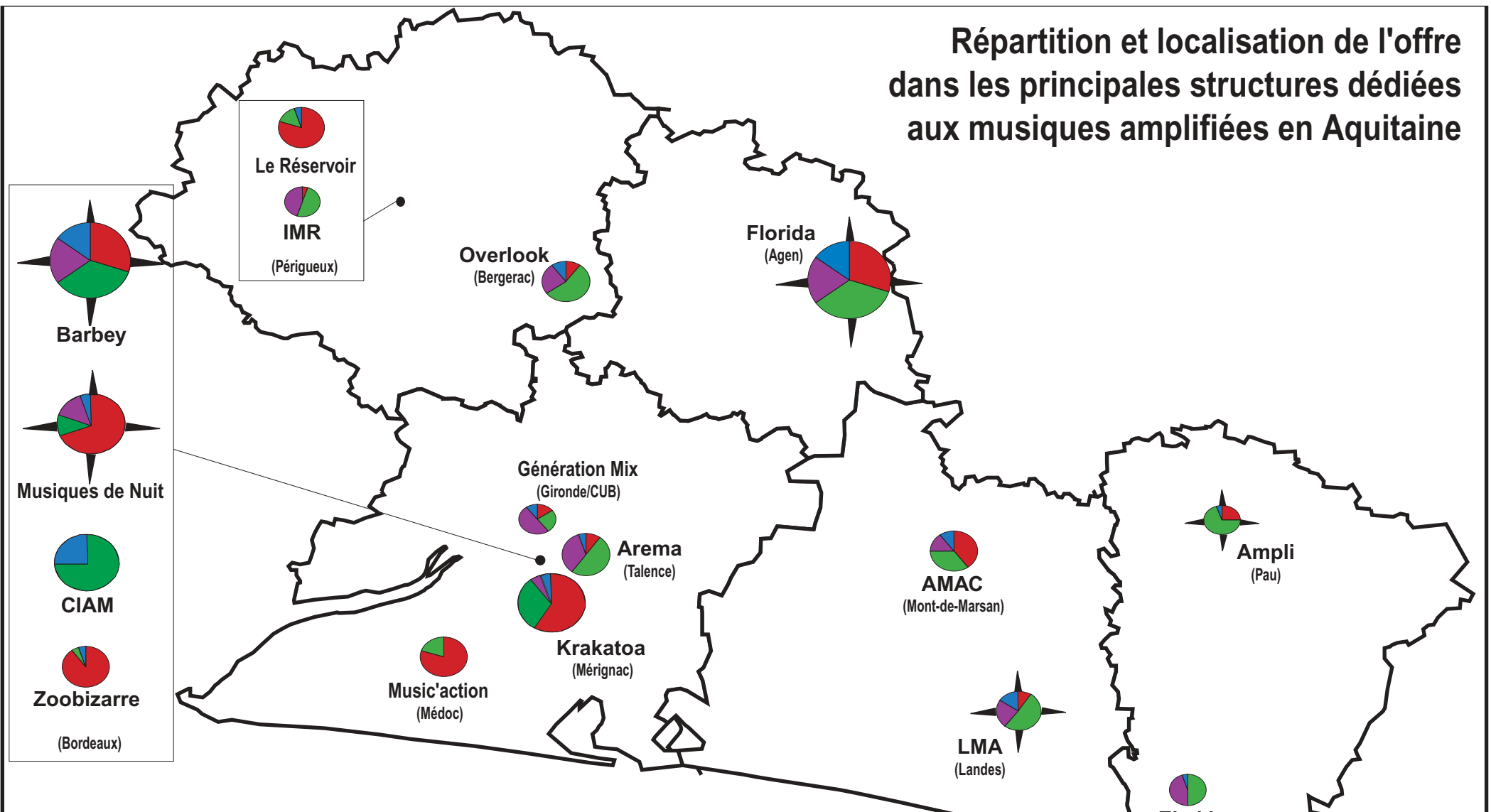
Depuis les Ateliers de la Rénovation, la politique culturelle du département s'est fortement dynamisée, axée davantage sur **l'action culturelle permanente** plutôt que sur les événements ponctuels : éducation artistique à l'école, soutien à certains lieux musiques amplifiées/actuelles, structuration des territoires (labellisations « Scènes de Pays »)

Mais d'une façon générale, **l'offre en formation et surtout en répétition reste encore à conforter**. Aujourd'hui, le Département semble d'ailleurs vouloir poursuivre l'aménagement du territoire en ce sens.

Tableau synoptique sur l'offre dans les structures dédiées aux musiques amplifiées en Aquitaine

		24	40	47	33					64								
		IMR	Overlook	Réservoir	AMAC	LMA	Florida	AREMA	Barbey	CIAM	Génération Mix	Krakatoa	Music'action	Musiques de Nuit	Zoo Bizarre	Ampli	Ebaki	
DIFFUSION	concerts réguliers	Activité secondaire	Activité importante	Activité prioritaire	Activité importante	Activité secondaire	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité secondaire	Activité prioritaire	Activité prioritaire	Activité importante	Activité prioritaire	Activité importante		
	festivals		Activité importante			Activité secondaire		Activité secondaire	Activité importante				Activité prioritaire	Activité prioritaire	Activité prioritaire			
SERVICES AUX MUSICIENS	Mise à dispo studio répé équipé		Activité importante	Activité importante	Activité importante		Activité prioritaire	Activité prioritaire	Activité importante	Activité secondaire						Activité prioritaire	Activité secondaire	
	Répétition encadrée		Activité secondaire		Activité importante		Activité importante	Activité importante				Activité importante					Activité prioritaire	
	Cours/enseignement	Activité prioritaire	Activité prioritaire		Activité prioritaire		Activité importante	Activité prioritaire	Activité prioritaire	Activité prioritaire							stop	Activité prioritaire
	Ateliers de pratique	Activité prioritaire			Activité importante		Activité importante	Activité secondaire	Activité secondaire		Activité prioritaire		stop	Activité importante				Activité prioritaire
	Mise à dispo matériel (MAO, enregistr...)		Activité importante		Activité importante		Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante							Activité importante
	Résidences-"Master classes"	Activité secondaire	Activité secondaire	Activité importante	Activité importante		Activité importante	Activité secondaire	Activité secondaire						Activité importante			
	Compilations / Tremplins...	Activité secondaire	Activité secondaire		Activité importante	Activité importante			Activité secondaire					stop				Activité secondaire
	Dispositif d'accompagnement		Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante		Activité importante					Activité importante	stop			Activité prioritaire	
	Formation professionnelle	Activité secondaire	Activité secondaire		Activité importante	Activité importante			stop	Activité prioritaire								Activité prioritaire
	Echanges internationaux													projet	Activité importante	Activité importante	projet	Activité secondaire
	Infos, conseils mise en réseau	Activité secondaire	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité secondaire									Activité importante	
Journées d'information	stop			Activité importante	Activité importante							Activité secondaire				Activité secondaire		
SERVICES AUX EQUIPES	Formations administratives																	
	Séminaires, rencontres					Activité secondaire								Activité importante				
ACTIONS EDUCATIVES & SOCIALES	Interventions scolaires	Activité secondaire	Activité prioritaire		Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante			Activité importante						projet	
	Politique de la ville	stop	Activité secondaire		Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante					Activité prioritaire			Activité prioritaire	
	Prévention risques auditifs	Activité importante			Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante				Activité importante					Activité importante	
COMMUNICATION	Lettre d'info, fanzine	Activité secondaire	Activité importante		Activité importante	Activité importante						Activité importante	stop				Activité secondaire	
	Base de données, annuaire	Activité secondaire								Activité secondaire								
	Espace multimédia						Activité importante		Activité importante			stop				projet	Activité secondaire	
	Centre de ressources		Activité importante		Activité importante	Activité importante	Activité importante	projet	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante		Activité importante		Activité importante	Activité secondaire	
SOUTIEN AUX INITIATIVES	Sensibilisation d'élus																Activité secondaire	
	Soutien aux associations	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante	Activité importante				Activité importante	Activité importante	projet	Activité importante	Activité importante	Activité importante		
	Accompagnement de politiques							Activité importante								projet		

# Répartition et localisation de l'offre dans les principales structures dédiées aux musiques amplifiées en Aquitaine



# Le RAMA et d'autres réseaux régionaux

La **décennie 1990**, aura été favorable à la naissance d'une dynamique en termes de financements publics en faveur des musiques amplifiées, en faisant de l'Aquitaine une des régions les mieux dotées de France (ce qui ne signifie pas forcément que ce soit suffisant par rapport aux besoins).

Pour la première fois, une DRAC, leur inscrivait des crédits significatifs. En 1999, le budget pour ce secteur atteint 3,8 MF. Cette même année, la participation des Conseils généraux est de 2,56 MF.

A partir de 1994, le Conseil Régional finance aussi les musiques amplifiées. L'enveloppe attribuée poursuivra une augmentation, plus modeste que celle d'autres partenaires, mais régulière, passant de 100 KF en 1994 à plus de 1,1 MF en 1999.

L'implication des municipalités sera croissante : 3,76 MF pour cette même année de référence en 1999.

C'est dans ce contexte politique « porteur », qu'est né en 1997, sous l'impulsion du directeur de la DRAC d'alors, le RAMA, Réseau Aquitain des Musiques Amplifiées, réunissant 16 structures associatives.

En réalité, entre 1997 et 2003, un ensemble de facteurs, institutionnels, humains, organisationnels, s'est cumulé et a entravé la bonne marche du réseau (lire tableau page suivante). Alors que pris séparément chacun des

adhérents du réseau effectue un réel travail, le rôle de la tête de réseau RAMA reste flou pour un grand nombre d'interlocuteurs.

L'existence hors de l'Aquitaine des réseaux **RAOUL** dans le **Nord - Pas de Calais** ; **UDCM** (Union des Diffuseurs Musicaux) en **Provence-Alpes-Côte-d'Azur** ; du **RIF** (Réseaux en **Ile-de-France**), de **Museau** en **Champagne-Ardenne**, nous conforte dans l'idée qu'un réseau régional musiques actuelles fait sens pour ses membres, en rencontrant aussi l'intérêt des partenaires publics. Il est par ailleurs intéressant de constater que certains ont également connu des périodes de ralenti qui ont pu être surmontées, ce qui permet peut-être de **relativiser certaines difficultés du RAMA**.

Aucun des réseaux existants n'est donc à considérer comme un modèle dans l'absolu. Au contraire, ces quatre exemples montrent surtout **que chaque région s'est structurée d'une façon qui lui est propre**.

Cependant, un constat s'impose : **dans la plupart des secteurs géographiques dynamiques, il existe un, voire plusieurs acteurs, associatifs ou institutionnels, à dimension régionale dédié aux musiques actuelles.**

## Carte signalétique du RAMA : Réseau Aquitain des Musiques Amplifiées

TERRITOIRE	Le RAMA couvre 4 des 5 départements d'Aquitaine : la Dordogne, la Gironde, les Landes, les Pyrénées Atlantiques.
NOM DU RESEAU & ADHERENTS	Association née en 1997, le <b>RAMA</b> regroupe actuellement <b>14 structures des activités significatives autour des musiques amplifiées</b> (diffusion, répétition, information, formation, enseignement, accompagnement, action culturelle ...).
OBJECTIFS INITIAUX	<b>Initié par le directeur de la DRAC</b> , la charte fondatrice du RAMA le définissait à l'origine comme un <b>organe de réflexion</b> , ayant pour objectif de devenir un <b>outil structurant</b> capable d'évaluer les besoins, manques ou demandes dans le secteur musiques actuelles/amplifiées sur le territoire aquitain. L'objectif final étant « <i>un aménagement culturel du territoire cohérent et efficace, laissant toute sa place à l'innovation et au dynamisme des acteurs.</i> ». Malgré <b>différentes difficultés depuis 1997</b> , le RAMA n'a toutefois pas bouleversé ses objectifs initiaux et se définit encore aujourd'hui avant tout comme un organe de réflexion.
PROJET PROVISOIRE 2003	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développement des premières étapes d'un <b>programme statistique d'évaluation du secteur des musiques actuelles/amplifiées en Aquitaine.</b></li> <li>■ <b>Développer un centre de ressources</b> (enrichir une bibliothèque musiques amplifiées, répondre à des demandes diverses notamment du monde étudiant et associatif, développer la base de données du CIR sur Internet).</li> <li>■ Développer des formations et des journées d'information, notamment à partir d'un partenariat avec l'UFR de Géographie de l'Université de Bordeaux.</li> <li>■ Des projets d'accompagnements communs de groupes aquitains (actions communes de résidences...).</li> </ul>
FONCTIONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Un coordinateur en emploi-jeune</b> est présent au RAMA depuis 3 ans (la 1<sup>ère</sup> coordinatrice a laissé sa place à un nouveau coordinateur depuis un peu plus d'1 an).</li> <li>■ <b>1 CA tous les mois.</b> Sont adhérents au RAMA des personnes physiques représentant une structure. Des commissions sur différents thèmes (développement de carrière, sécurité, communication...) sont organisées en parallèle du CA.</li> <li>■ <b>Conditions d'accès au réseau</b> : une structure souhaitant adhérer doit en faire la demande par écrit auprès du CA (lequel statue sans avoir à motiver son choix). <b>Les adhésions sont gelées</b> depuis plus d'un an notamment dans l'attente des conclusions de l'étude sur les musiques actuelles/amplifiées en Aquitaine.</li> </ul>
INDICATEURS BUDGETAIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Réalisé 2002 : environ 30 000 euros</b> (8 000 euros : Conseil régional ; 7 000 euros : DRAC ; 15 700 euros : CNASEA, soit 50 %.).</li> <li>■ <b>Prévisionnel 2003 : 60 000 euros</b> (19 500 euros : Conseil régional ; 19 500 euros : DRAC ; 14 700 euros : CNASEA ; 2 000 euros : Conseil général Gironde ; 1 250 euros : FNDVA ; 1 800 euros : ressources propres adhésions).</li> </ul>
ATOUTS DU RESEAU	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Meilleure connaissance entre les membres du réseau</b>, pouvant aboutir à certaines actions en commun entre plusieurs structures.</li> <li>■ Coordinateur actuel motivé et apprécié.</li> <li>■ Attachement fort de certains des membres à l'idée de réseau</li> </ul>
PARMI LES FREINS AU DEVELOPPEMENT DU RESEAU	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Absence de relais institutionnel</b> depuis le départ du DRAC, certaines institutions ayant d'ailleurs pu se sentir à l'écart dès la constitution.</li> <li>■ <b>Difficultés relationnelles</b> périodiques entre certains des membres traduisant les difficultés à dépasser une certaine forme de « concurrence » tout autant que les incertitudes face aux subventions.</li> <li>■ <b>Départ du Florida</b> et échec (à ce jour) de la conciliation.</li> <li>■ Positionné sur le champ de la réflexion, le travail de fond du RAMA reste flou. Hormis une enquête sur les impacts socio-économiques des membres du RAMA (99) et la mise en place d'un site internet, <b>absence de production visible.</b></li> <li>■ <b>Prépondérance</b> pas toujours bien vécue <b>des structures girondines</b>, bordelaises en particulier.</li> <li>■ Existence de projet parallèles, comme le dispositif Plate-Forme (formations professionnelle pour les équipes), abandonné suite à des mésententes.</li> <li>■ <b>Absentéisme</b> des membres lors des réunions.</li> </ul>
LIENS EXTERIEURS	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Contacts réguliers entretenus par l'actuel coordinateur avec l'<b>UFR de Géographie de l'Université de Bordeaux</b> (interventions envisagées sur des journées de formations, accueil d'étudiants...).</li> <li>■ Echanges réguliers avec la CRESS (Chambre régionale de l'Economie Solidaire) pour les rencontres RESA 2004 (Rencontres de l'Economie Sociale Atlantique)</li> <li>■ <b>Membre du CA de l'OARA</b> depuis 2 ans.</li> <li>■ NB : Partenariat avec l'IRMA en tant que correspondant a été délégué au CIAM, l'un des membres du RAMA.</li> </ul>
PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Eprouvant des difficultés à identifier une politique régionale claire en termes d'objectifs (au-delà des enveloppes), les membres du RAMA et le coordinateur sont assez <b>prudents</b> quant aux perspectives d'évolution du réseau. Fortement en attente des pistes de travail qu'ouvrira la présente étude sur la structuration des musiques actuelles/amplifiées en Aquitaine (OPALE), ils semblent prêts à relayer l'élan (et les arguments) qu'elle pourra donner pour <b>affirmer la nécessité d'un réseau.</b></li> </ul>

# Orientations principales pour l'avenir

En croisant les discours de la diversité de nos interlocuteurs – membres du RAMA, actuels ou anciens, candidats au RAMA, leurs partenaires, institutions... –, avec les données fournies par d'autres sources – études comparatives, expérience d'autres réseaux existants –, nous avons identifié les **chantiers susceptibles d'être portés par un réseau à dimension régionale** (chantiers détaillés dans le rapport final).

- La consolidation des emplois permanents et intermittents.
- Des articulations entre structuration régionale/structuration départementale.
- Les volets culture des contrats de pays, une chance à saisir pour les musiques amplifiées en milieu rural.
- Une augmentation du nombre nécessaire de studios de répétition par département par rapport à la population des musiciens aquitains.
- Un centre de ressources avec un axe « connaissance quantitative et qualitative des publics ».
- Les passerelles avec la Région par le biais de l'OARA et du Festival des Lycéens.
- Une dimension transrégionale et transfrontalière pour ouvrir l'Aquitaine.
- Le chantier délicat de l'artistique.

Il serait prématuré au terme d'une mission si courte d'affirmer le niveau de priorité de ces chantiers, certains pouvant être complémentaires. Cependant, nous pouvons insister sur le fait que les autres réseaux se fixent des plans de travail à court et moyen terme, ne traitent pas toutes les questions à la fois. De tels choix nécessiteront une **concertation supplémentaire** entre, d'une part, **les membres du réseau et, d'autre part, le réseau RAMA et ses partenaires**, actuels ou futurs.

A l'évidence, l'organisation d'un réseau influe sur son impact. Nous avons identifié les points suivants comme étant importants à repenser :

- La clarté des missions confiées au coordinateur.
- Le rôle du RAMA auprès des équipes.
- La fréquence et le lieu des réunions.
- Les statuts.

Si l'objet de notre mission n'était pas de proposer un projet de réseau « clé en main », nous avons par contre suggéré un certain nombre d'axes de méthode pour aider le RAMA à réussir sa mutation :

- **La rédaction collective d'un projet** avec des mots qui font sens pour tous (excluant les formes de jargon).
- L'invitation **des différents réseaux** cités aux prochains CA
- La mise en place d'un **plan de formation du coordinateur** ou sur les possibilités d'intervention d'un cabinet-conseil susceptible de l'accompagner.
- **La circulation du coordinateur** pour pallier au niveau de connaissance réciproque encore insuffisant entre les membres.
- L'organisation prochaine d'une **manifestation autour des musiques amplifiées/actuelles**, en lien avec la Région.

D'ici la rentrée 2003, on peut imaginer que le RAMA aura réussi à poser les fondations d'un projet de réseau, convaincant et réaliste avec des **objectifs mieux hiérarchisés, des moyens humains et un budget de fonctionnement du réseau évalués** en conséquence.

A la fin de notre courte mission – une douzaine de semaines effectives – ; au vu du potentiel en termes de mise en réseau des structures musiques amplifiées/actuelles d'Aquitaine, **nous en sommes arrivés à proposer au RAMA des axes de méthode et de contenu pour poser des fondements d'un nouveau projet. Nous avions lieu de croire que la « mise à plat » permise par cette étude pourrait susciter un regain d'investissement de la part des membres du RAMA.** Signalons que depuis la rédaction du rapport final, la situation du RAMA a déjà favorablement évolué, comme la journée de restitution devrait le confirmer.

# Ebauche de scénarios prospectifs

Si nous ne pouvons présager dès aujourd'hui de l'issue de cette démarche qui semblait s'entamer en mars dernier, car elle demande encore du travail pour aboutir et suppose la concertation avec les partenaires, osons en conclusion nous risquer à quelques hypothèses prospectives, certaines volontairement poussées à l'extrême. Plusieurs scénarios pourraient en effet se dégager :

## Axes du scénario 1

### *On passe du RAMA à une association de quelques professionnels de structures musicales amplifiées*

- Une scission s'opère au sein du RAMA, un regroupement professionnel des directeurs de lieux de diffusion se crée (qui ne s'appellerait plus RAMA).
- Son objet est essentiellement la défense des intérêts de ses membres.
- Le budget est environ de 25 000 euros/an.
- Ses recettes proviennent essentiellement des cotisations (élevées) de ses membres.
- D'ici 2005, les lieux concernés mettent en place un groupement d'employeurs pour assurer le salaire d'un coordinateur à mi-temps.

## Axes du scénario 2

### *Le RAMA joue le rôle d'un chaînon manquant à l'échelle de l'Aquitaine pour le secteur musiques amplifiées*

- Un nouveau fonctionnement et des axes de travail répartis entre les membres permettent des groupes de travail efficaces.
- Une journée régionale dédiée aux musiques amplifiées/actuelles à destination notamment des élus est organisée par le RAMA (avec la collaboration et la participation de ses membres), afin d'aboutir à une meilleure identification auprès des partenaires publics. (On peut imaginer le programme fictif suivant : présentation du bus-rock, ateliers de pratiques proposés par des membres du RAMA, conférence sur les musiques électroniques, présentation du label Winter & Winter...).
- Le nombre d'adhérents augmente progressivement, une place est trouvée pour des collectifs de structures, représentant des territoires (contrats de pays, pourquoi pas certains départements).
- Cependant, le RAMA n'a pas de velléité d'exclusivité ni de mission implicite de « filtre à subventions ».
- Un agent de développement, expérimenté et reconnu, est embauché sur la base d'un mi-temps au départ, aux côtés de l'actuel coordinateur pour contribuer à sa formation, l'assister notamment dans les contacts stratégiques.
- Le budget avoisine les 80 000 euros d'ici 2 ans.

## Axes du scénario 3

### *Le RAMA transformé en superstructure ?*

- Il est décidé de donner au RAMA rapidement une envergure conséquente.
- Des antennes sont créées dans chacun des 5 départements d'Aquitaine, le RAMA devient antenne Printemps de Bourges, organise une tournée Découvertes avec la FNAC...
- Il reçoit directement une enveloppe globale de la Région et de la DRAC qu'il redistribue aux structures musicales amplifiées adhérentes.
- Dès 2004, le RAMA s'étoffe et embauche trois autres permanents.
- Le budget annuel est supérieur à 200 000 euros.

# Conclusion

Par cette sorte de démonstration par l'absurde, notre intention est de **dégager les échelles et les rythmes de développement les plus plausibles.**

Dans le cas du **scénario 1**, si l'émergence d'une entité professionnelle visant à servir surtout les intérêts de ses membres pourrait avoir sa pertinence, elle aurait des difficultés à rencontrer les intérêts des politiques publiques.

**Le scénario 3** pêche par son ambition disproportionnée. Le RAMA en arriverait à se substituer à certaines fonctions des lieux, alors qu'un réseau est censé les compléter. La situation actuelle manque à notre sens de maturité pour aller aussi loin. D'autre part, rappelons que si la Fédurok gère aujourd'hui un budget voisin des 230 000 euros et une équipe composée de plusieurs permanents, elle existe depuis plusieurs années et représente une cinquantaine de lieux dédiés aux musiques amplifiées sur le territoire national. Elle est par ailleurs considérée comme

un interlocuteur représentatif par de nombreuses institutions et organismes professionnels.'

**Le scénario 2** semble être le plus pertinent en termes de montée en charge progressive. Le recrutement d'un « **développeur** » **expérimenté** serait l'occasion au-delà du projet – dont le contenu reste à fixer –, d'avoir une personnalité capable de jouer un rôle de rassembleur.

Cependant, pour que cette version du RAMA devienne réalité, la concertation avec les pouvoirs publics est bien entendu l'indispensable préalable. Il nous semble opportun de nous faire ici l'écho d'une attente forte exprimée par la majorité des acteurs de terrain envers les institutions quant à un affichage plus clair en termes d'**objectifs de politiques publiques régionales**, en termes d'**interlocuteur disponible**, et non seulement en termes d'enveloppes financières.

Porteuses d'enjeux de société forts – pratiques amateurs, vitalité de la création artistique, lien social, dynamisation des territoires –, les musiques amplifiées appellent en Aquitaine à la création d'un outil actuellement manquant, **un outil d'envergure régionale dédié aux musiques amplifiées**, représentatif d'une partie significative du secteur, intimement lié à l'intérêt général et donc aux politiques publiques.